

N° D2022-168



DEPARTEMENT DE L'EURE
INTERCO NORMANDIE SUD EURE

84 Rue du Canon
27130 VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 14 septembre 2022

Nombre de Conseillers

En exercice : 71

Présents : 48

Pouvoirs : 10

Votants : 58

Pour : 58

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mil vingt-deux, le 14 septembre à 18 heures 30, le Conseil de Communauté, légalement convoqué le 8 septembre 2022, s'est réuni en séance publique dans la salle des fêtes de Breteuil-sur-Iton, sous la présidence de Madame Nathalie NOËL.

Etaient présents :

MMS. Claude AMIGON, Max AUFFRET, Charles-Alexandre AUVRAY, Philippe BACCARO, Laurent BAISSAS, Véronique BAUDOUIN, Mohamed BENSALAH, Michel BERVILLE, Jean-Luc BODEY, Colette BONNARD, Nicole BOUCHER, Patrice BOUDEYRON, Jean-Luc BOULOGNE, Patrick BRAULT, Jean-Luc BRISSET, Gilles CHATEAUGIRON, Michèle CHAUVIÈRE, Gérard CHÉRON, Maryvonne CHOISSELET, Françoise COMPAGNON, Sylvie CORMIER, Raymond CORNET, Charles DE SELLE DE BEAUCHAMP, Jocelyne DE TOMASI, Sophie DELHÔME, Annie DEPRESLE, Aurélien DOUBLET, Marie-Claude FRANCHET, Nathalie GICQUIAUD, Fabien GOUTTEFARDE, Michel GRUDÉ, Xavier LEBON, Fabienne LEFORT, Marc MORIÈRE, Nathalie NOËL, Antoine NOËL, Michel OSMOND, Alain PETITBON, Alexandre POURVU, Lydie REBER, Frédéric REY, Yves-Marie RIVEMALE, Thierry ROMERO, Michel SAMON, Geneviève SAS, Jean-Claude SURMULET, Guido VANDEWALLE, Éric WOHLSCHLEGEL

Excusés :

MMS Hélène BIQUET, Richard BOUCHERIE (représenté par Michel BERVILLE), Damien BRUNET (Pouvoir à Claude AMIGON), Françoise BULARD, Gérard DERYCKE (Pouvoir à Colette BONNARD), Geneviève DHEYGERS (Pouvoir à Jean-Luc BRISSET), Géraldine DUMOUTIER, Noëlla ENAUX, Mylène GAJIC (Pouvoir à Lydie REBER), Michel GOSSET (Pouvoir à Jean-Luc BODEY), Denis GUITTON (Pouvoir à Sylvie CORMIER), Sébastien JOUSSET, Claude LAINÉ (Pouvoir à Sophie DELHÔME), Delphine LEPELTIER (Pouvoir à Frédéric REY), Pauline MOUTONNET, Philippe OBADIA (Pouvoir à Charles DE SELLE DE BEAUCHAMP), Jules PRIVÉ (Pouvoir à Alain PETITBON), Jean-Claude PROVOST, Chantal TOPART

Absents :

MMS Vincent BONTE, Emmanuel BOURLON DE ROUVRE, Jacqueline GOUGIS, Denis LOUVARD, Noëlle TANGUY

Secrétaire de séance :

Aurélien DOUBLET

ADMINISTRATION GENERALE Modification du Règlement Intérieur

Il est rappelé au Conseil communautaire que le règlement intérieur de l'INSE a été validé lors de la séance du 18 mai dernier.

Après échange avec le contrôle de légalité, il convient de reprendre l'article 7 comme suit, pour tenir compte des dispositions de l'article L5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales :

« Sur demande de cinq membres ou de la Présidente de la Communauté de Communes, le Conseil communautaire peut décider, sans débat, à la majorité absolue des suffrages exprimés, de se réunir à huit clos. »

N° D2022-168

Sur avis favorable du Bureau en date du 7 septembre 2022,

Après en avoir délibéré, Le Conseil communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** le règlement intérieur ainsi modifié.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus
Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire après dépôt

En Préfecture le :

La Présidente,
Nathalie NOËL

21 SEP. 2022

